



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

NOUVELLE-CALÉDONIE

Note de conjoncture artisanale 2018

N°39
Observatoire de l'artisanat

Avec
le réseau des ,
l'Artisanat a de l'avenir





Le renouvellement de l'artisanat

Sources : Répertoire des métiers de la Chambre de métiers et de l'artisanat.

LES MOUVEMENTS D'ENTREPRISES DANS L'ARTISANAT

1 845 ÉTABLISSEMENTS CRÉÉS (-3,3% PAR RAPPORT À 2017)

1 863 ÉTABLISSEMENTS RADIÉS (-1% PAR RAPPORT À 2017), DONT 1 545 RADIATIONS NATURELLES

UNE DIMINUTION DES CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

La reprise observée en 2017 ne se confirme pas en 2018, avec un nombre de créations en repli de 3%.

On compte 1 845 établissements nouvellement créés dans l'artisanat, soit une moyenne mensuelle de 154 nouvelles inscriptions. Les créations repartent ainsi à la baisse. Elles restent néanmoins supérieures au niveau enregistré en 2016, qui était historiquement bas (1 829 créations). Si les créations diminuent pour les entreprises individuelles (-5%), elles progressent de 6% pour les sociétés, qui représentent ainsi 17% des nouvelles inscriptions en 2018.

Seule la province des Îles enregistre une progression des créations de +4%. Le fléchissement des immatriculations s'observe particulièrement en province Nord avec près de -6%, la zone VKPP⁽¹⁾ se démarquant avec un ralentissement moins important (-2%) que les autres communes de la province (-9%). En province Sud, le recul des créations d'entreprise s'établit à -3%. Contrairement à l'an dernier, le Grand Nouméa connaît un repli du nombre de créations d'entreprise (-3% contre +4% en 2017) alors que le reste de la province demeure dynamique (+3% contre +17% en 2017).

On observe une disparité en fonction des secteurs. Si la production et, dans une moindre mesure, l'alimentation progressent (respectivement +12% et +4%), le secteur des services et plus particulièrement le bâtiment enregistrent un repli des créations (-6% et -7%).

L'âge moyen des créateurs est de 38 ans. La proportion de femmes croît d'un point par rapport à l'an dernier. Pour 92% des créateurs l'activité artisanale reste l'unique source de revenu, chiffre similaire à 2017.

L'artisanat représente un tiers des créations d'entreprise dans le secteur marchand non agricole au premier semestre 2018. Le taux de création⁽²⁾ de 17% reste stable depuis 2014.

UNE BAISSÉ DES RADIATIONS QUI SE POURSUIT

La baisse des radiations observée en 2017 se poursuit en 2018 avec 1 863 établissements radiés. Parmi eux, 318 l'ont été dans le cadre des actions de fiabilisation menées par la CMA-NC et suite aux Commissions du Répertoire des métiers du 17 avril et du 23 octobre 2018.

En dehors de ces radiations d'office, ce sont 1 545 établissements artisanaux qui se sont radiés naturellement (-7% par rapport à 2017).

Le recul du nombre de radiations observé dans les secteurs des services (-7%) et de l'alimentation (-1,5%) compense l'augmentation rencontrée dans les secteurs du bâtiment (+0,4%) et de la production (+5%). Parmi les entreprises radiées, celles en société progressent de 18% par rapport à l'année dernière.

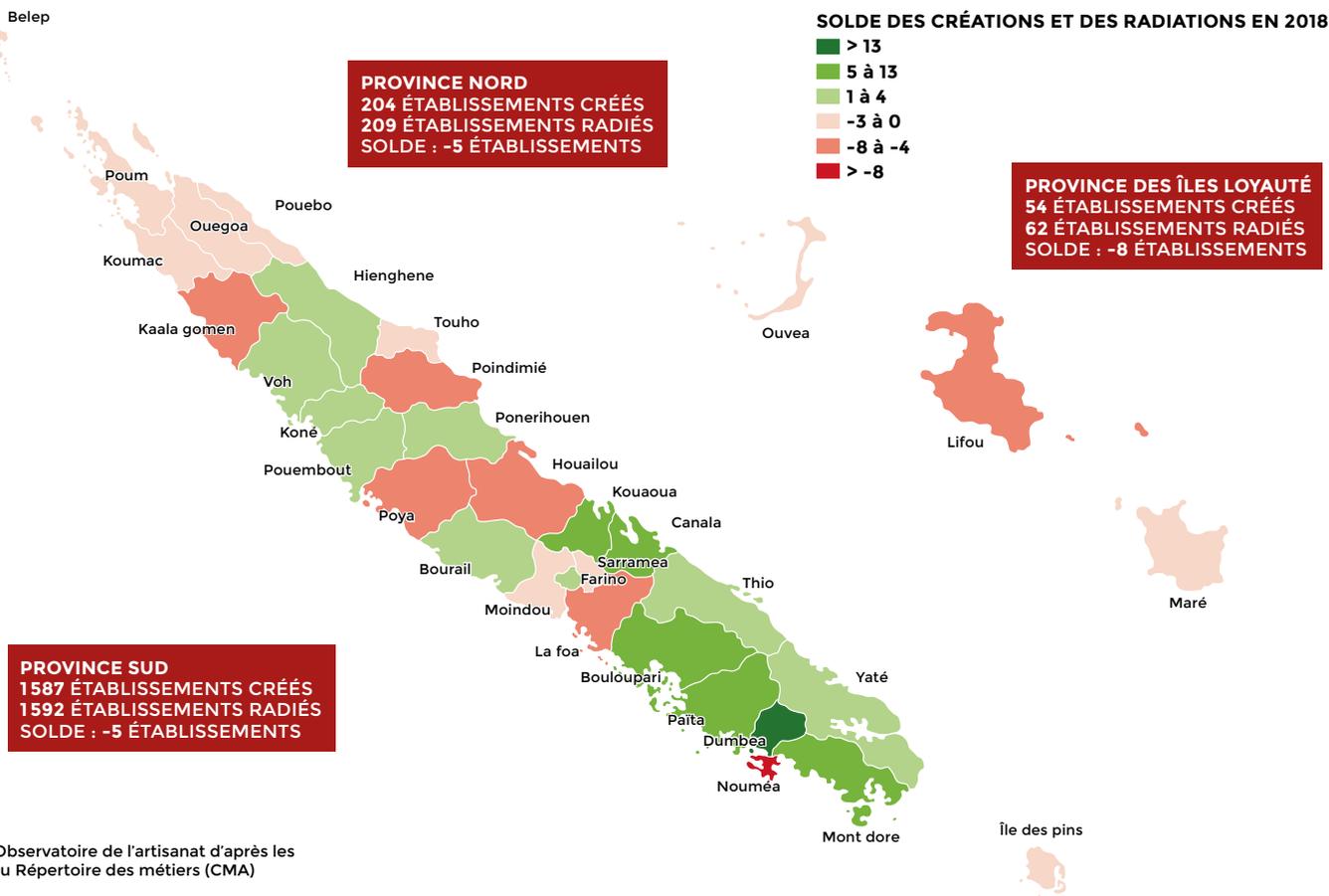
L'évolution des radiations est différente suivant les provinces. Elles diminuent fortement en province Nord (-17%), restent relativement stables en province Sud (+1%) et progressent nettement aux îles Loyauté (+15%). Le solde des établissements se maintient difficilement à l'échelle du territoire, comme au sein de chaque province.

Les radiations d'établissements pour raison économique augmentent à nouveau de 5 points et avoisinent les 30%. 8% des entreprises radiées (151 entreprises) étaient en procédure collective.

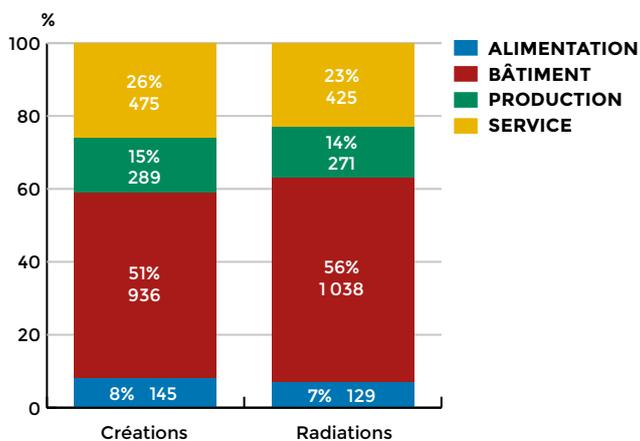
L'an passé, comme en 2017, près de 7 entreprises radiées sur 10 ont moins de 5 ans d'existence. Néanmoins, la part des « moins de 3 ans », représente désormais plus de la moitié des radiés (53%), contre 49% en 2017 et 39% en 2016. Cette part s'accroît de 14 points en deux ans.

(1) Voh, Koné, Pouembout, Poya

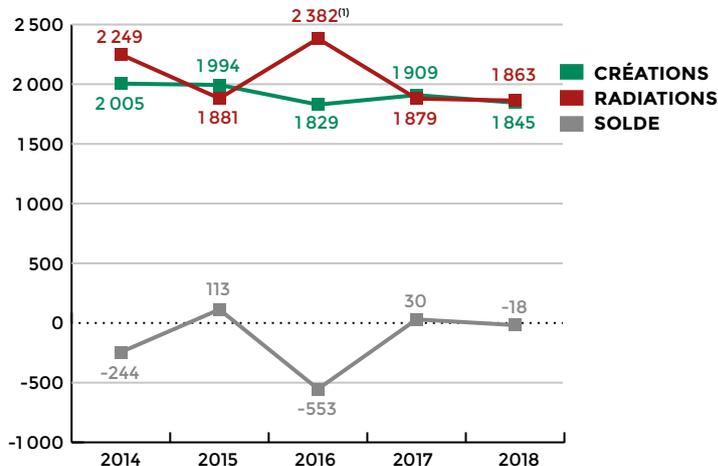
(2) Le taux de création d'entreprises est le rapport du nombre des créations d'entreprise d'une année N au stock d'entreprises au 31 décembre de l'année N-1.



Répartition des créations et des radiations par secteur en 2018



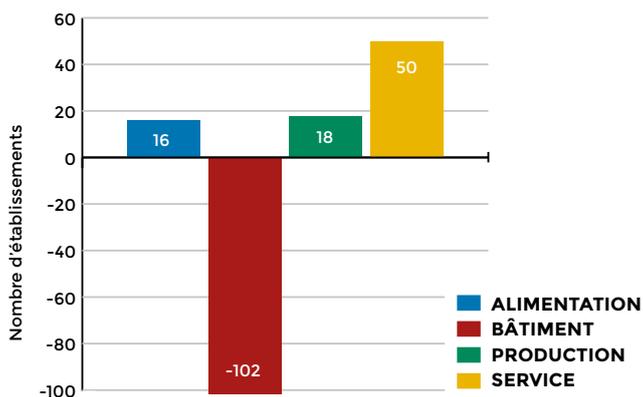
Un solde stable : 1 845 créations et 1 863 radiations d'établissements



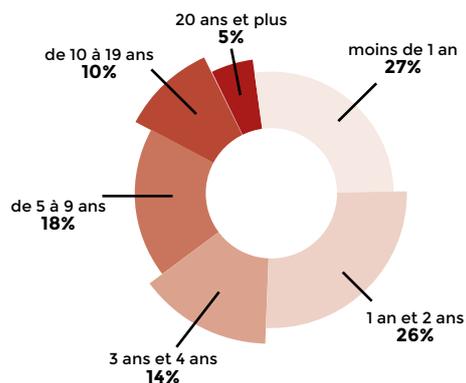
Données au 31 décembre de chaque année.

(1) L'année 2016 a été marquée par une forte fiabilisation du Répertoire des métiers avec la radiation d'office de 642 entreprises par la Commission du Répertoire des métiers

Un solde négatif pour le secteur du bâtiment



La moitié des entreprises radiées avaient moins de 3 ans d'existence en 2018





La situation de l'artisanat en 2018

Avant propos :

Cette étude a pour source une enquête d'opinion annuelle réalisée en novembre 2018 auprès de 401 entreprises représentatives de la population artisanale calédonienne. Désormais, et contrairement aux années précédentes, la population prise en compte comprend uniquement les artisans ayant plus d'une année d'exercice. Malgré un retraitement des données de l'année 2017 et dans un souci de fiabilité de l'analyse, des comparaisons d'une année sur l'autre n'ont pas toujours été possibles.

LE SECTEUR SOUS TENSION

Un fléchissement de l'activité en 2018

Après une diminution de l'activité en 2016, la timide amélioration constatée en 2017 ne se confirme pas. En effet, les artisans sont moins nombreux à avoir maintenu leur activité (35% contre 42% l'année dernière). La part des chefs d'entreprise ayant déclaré une diminution d'activité est la plus importante observée ces quatre dernières années : elle progresse de 13 points pour atteindre 47% en 2018. Plus des trois quarts d'entre-eux pensent que ce repli de l'activité est lié à la conjoncture économique et aux échéances politiques concernant l'avenir du territoire.

Le manque de visibilité sur l'activité est un problème qui perdure : parmi les entreprises travaillant avec commandes ou sur rendez-vous, 77% n'ont pas de visibilité au-delà de 3 mois (contre 80% en 2017 et 73% en 2016). Néanmoins, les entreprises avec commande ont tendance à diversifier leur portefeuille en travaillant davantage avec le secteur public (46% de réponses) ainsi qu'en B to B (clientèle d'entreprises) pour 58% des répondants. Dans ce cas, une minorité (20%) bénéficie ainsi d'une visibilité à plus de 6 mois.

Des écarts de CA qui se creusent et une baisse du revenu mensuel

La tendance observée depuis 2015 se confirme avec des écarts qui continuent de se creuser entre les entreprises ayant réussi à s'adapter à la conjoncture et celles qui rencontrent des difficultés.

Parmi les artisans enquêtés, la moitié réalise un chiffre d'affaires inférieur à 4 millions⁽¹⁾ de francs, ce qui reste similaire à 2017. En revanche un quart des entreprises, ayant principalement plus de 5 ans d'ancienneté, se distingue avec un chiffre d'affaires supérieur à la

moyenne. Le chiffre d'affaires moyen annuel repart ainsi à la hausse. Mais cette progression, après trois années consécutives de baisse, s'explique en grande partie par les disparités qui s'accroissent entre des entreprises solidement ancrées sur leur marché et des établissements qui peinent à s'y pérenniser ou se développer.

Le revenu mensuel moyen déclaré s'établit à 251 312 francs en 2018 soit -2%⁽²⁾ par rapport à l'année précédente. La part des chefs d'entreprises percevant une rémunération inférieure à 150 000 francs demeure voisine des 30% (32 % en 2017).

La rémunération des chefs d'entreprise diminue⁽³⁾, et ce quel que soit le type de clientèle. Ainsi, la part des artisans ayant maintenu leur revenu perd 14 points en un an. Corrélativement, celle ayant déclaré une diminution de leur rémunération progresse de 12 points passant de 25% à 37% en 2018.

UNE MOINDRE SOUS-TRAITANCE ET UN MAINTIEN DES EFFECTIFS PLUS DÉLICAT

71% des chefs d'entreprises interrogés sont parvenus à maintenir leurs effectifs (chef d'entreprise, salariés, apprentis) malgré une activité déclinante. Cette proportion est en baisse pour la seconde année consécutive.

La diminution d'activité s'est également traduite par un recul de la sous-traitance. Moins de 20% des entreprises déclarent avoir sollicité des sous-traitants, ce qui est bien inférieur à l'année dernière (-13 points). Ce recul est notoire pour les secteurs du bâtiment et de la production où le recours à la sous-traitance est le plus répandu.

Le niveau d'embauche, stable ces quatre dernières années, subit un ralentissement en 2018.

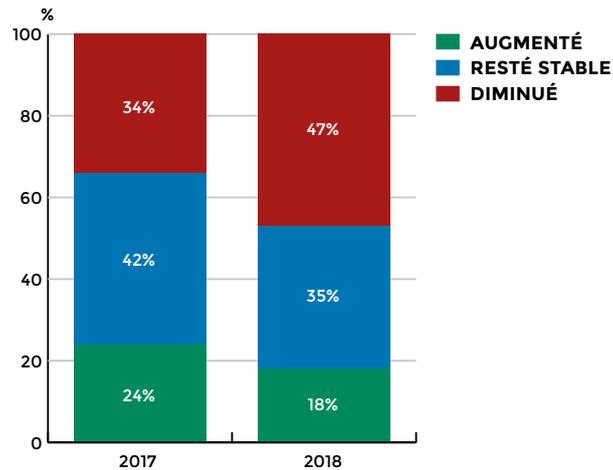
(1) Chiffre d'affaires calculé à partir des entreprises d'un an et plus d'ancienneté et des données redressées de l'enquête réalisée en 2017 et 2018.

(2) Revenu mensuel moyen calculé à partir des données redressées de l'enquête réalisée en 2017 et 2018 pour les entreprises d'un an et plus d'ancienneté qui s'élevait alors à 255 518 cfp.

(3) Entreprises ayant plus de 2 ans d'ancienneté et ayant souhaité répondre.

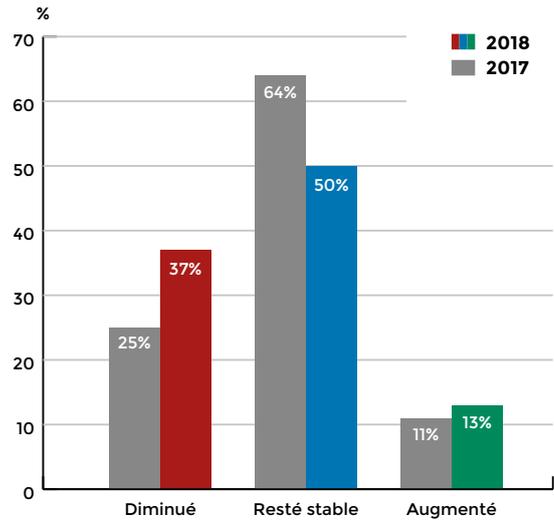
Un volume d'activité moins important qu'en 2017

Établissements de 2 ans d'ancienneté et plus en 2018.



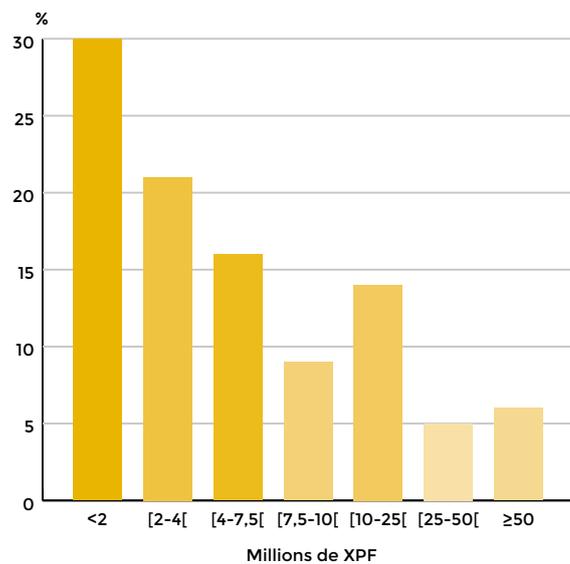
Évolution de la rémunération en 2018

Établissements de 2 ans d'ancienneté et plus ayant souhaité répondre, sur la base de 342 entreprises répondantes.



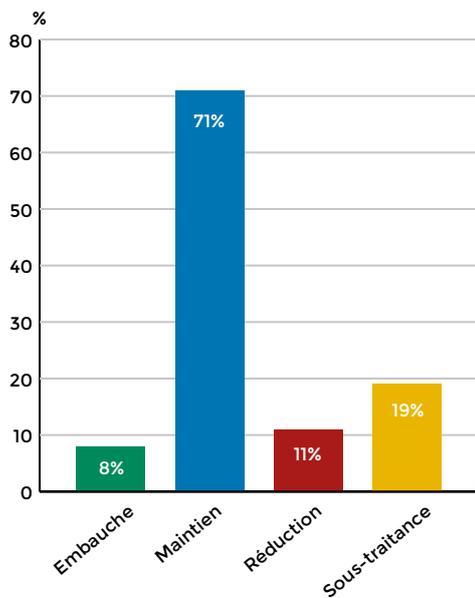
Répartition du chiffre d'affaires en 2018

Sur la base de 390 entreprises répondantes.



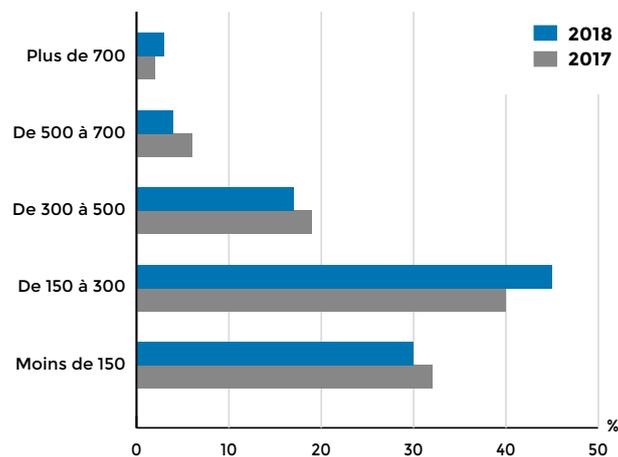
Maintien des effectifs en 2018

Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%.



Répartition des rémunérations en 2018

Montants exprimés en milliers de francs.
Sur la base de 381 entreprises répondantes.



UNE SITUATION DE TRÉSORERIE QUI SE DÉGRADE

La stabilisation de la trésorerie constatée en 2017 n'a pas perduré. La baisse d'activité de 2018 a rendu plus fragile la trésorerie des entreprises. Celle-ci s'est globalement détériorée : 54% des entreprises la maintiennent contre 66% en 2017, quand 36% subissent une dégradation, soit + 13 points comparé à l'année précédente.

Pour faire face à la trésorerie dégradée, les moyens les plus utilisés sont l'apport d'argent⁽¹⁾ et, dans une moindre mesure, une réduction des charges.

44% (+4 points) des artisans déclarent des difficultés de trésorerie, particulièrement pour ceux travaillant avec une clientèle d'entreprises.

À noter, la taxe générale sur la consommation (TGC) n'est pas identifiée par les chefs d'entreprise interrogés comme facteur de fragilisation de leur trésorerie.

UN MONTANT D'INVESTISSEMENT QUI REPART À LA HAUSSE

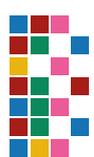
4 entreprises artisanales sur 10 ont investi en 2018, ce niveau restant similaire pour la cinquième année consécutive.

Le montant moyen investi est en forte hausse de 28%⁽²⁾ et s'établit à 2 059 000 francs.

On constate que ce sont les entreprises dont le volume d'activité a progressé qui ont investi (pour 7 sur 10) et que le CA moyen des entreprises en capacité d'investir a augmenté.

En 2018, le premier poste d'investissement reste le matériel de production pour 7 entreprises sur 10 ayant investi mais, contrairement à l'année dernière, l'achat de véhicules professionnels repart à la hausse devant le matériel informatique et le mobilier.

L'autofinancement fléchit légèrement (-4%)⁽³⁾ bien qu'il demeure de très loin le mode de financement privilégié des entreprises artisanales. Après une tendance à la diminution constatée durant 3 ans, le recours à la défiscalisation confirme sa progression depuis 2017.



La situation dans les territoires

UN RALENTISSEMENT EN PROVINCE SUD, PARTICULIÈREMENT DANS LE GRAND NOUMÉA

Les entreprises de la province Sud connaissent une baisse générale d'activité. Elle est significative sur les communes du Grand Nouméa⁽⁴⁾ où la part des entreprises subissant une diminution d'activité a presque doublé en un an, passant de 32% à 63%. Cela se traduit par une progression de 4 points du nombre d'entreprises de la province Sud réduisant leurs effectifs et un recul de la sous-traitance de 8 points. La trésorerie se dégrade pour 37% d'entre elles (+15 points) et la part d'entreprises en difficulté de trésorerie s'établit à 45% (+ 7 points)

L'investissement demeure stable malgré tout, avec encore 39% d'entreprises investisseuses.

UNE SITUATION TOUJOURS FRAGILE EN PROVINCE NORD

On constate une diminution de l'activité pour près de la moitié des entreprises, tendance similaire aux deux années précédentes, même si une légère amélioration

est notable sur la zone VKPP⁽⁵⁾. D'autres indicateurs témoignent d'une situation fragile en province Nord : le nombre d'entreprises licenciant ou procédant au non renouvellement de contrat passe de 9% à 14%, et la sous-traitance est divisée par plus de deux pour atteindre 12%. L'investissement reste en revanche relativement stable et la situation de la trésorerie se maintient. Une légère diminution du nombre d'entreprises déclarant rencontrer des difficultés de trésorerie (-5 points) est également constatée.

UNE AMÉLIORATION DANS LES ÎLES LOYAUTÉ

La province des Îles se démarque en terme d'activité : celle-ci s'est maintenue pour 57% des entreprises en 2018 contre 39% l'année précédente, une part moins importante de chefs d'entreprise ayant subi une diminution d'activité comparé à 2017. La situation de trésorerie semble évoluer positivement. Cette tendance à l'amélioration profite à l'emploi avec une progression du nombre d'entreprises ayant embauché en 2018, ainsi qu'à l'investissement : 3 entreprises sur 10 déclarant avoir investi contre à peine 2 en 2017.

(1) Apport d'argent : fonds propres, ajustement des prix ou recouvrement des créances clients plus rapides.

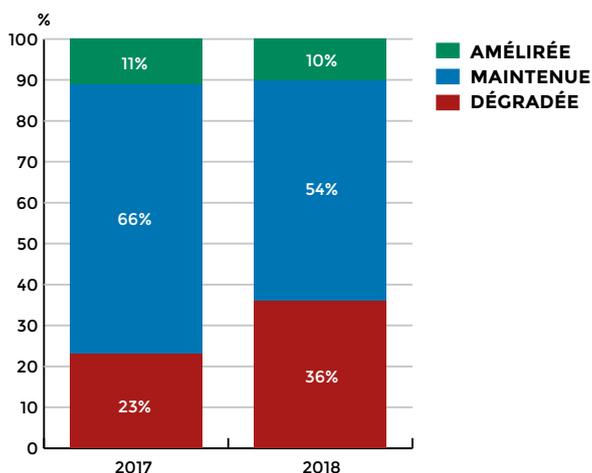
(2) Calcul réalisé à partir des données redressées des enquêtes réalisées en 2017 (entreprises de plus d'un an d'ancienneté) et en 2018.

(3) Sur la base des établissements ayant investi en 2018.

(4) Nouméa, Dumbéa, Païta et Mont-Dore. Le Grand Nouméa regroupe 75% des entreprises artisanales de Nouvelle-Calédonie.

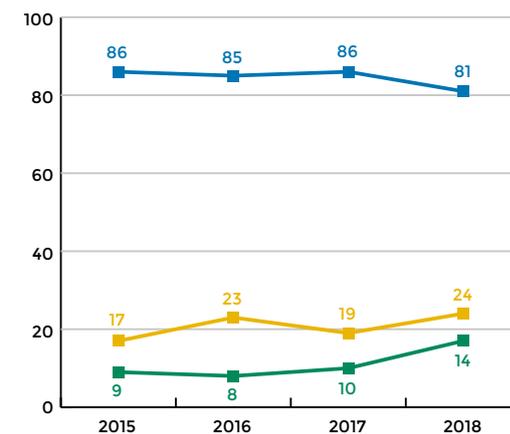
(5) Voh, Koné, Pouembout et Poya.

Une situation de trésorerie plus dégradée qu'en 2017



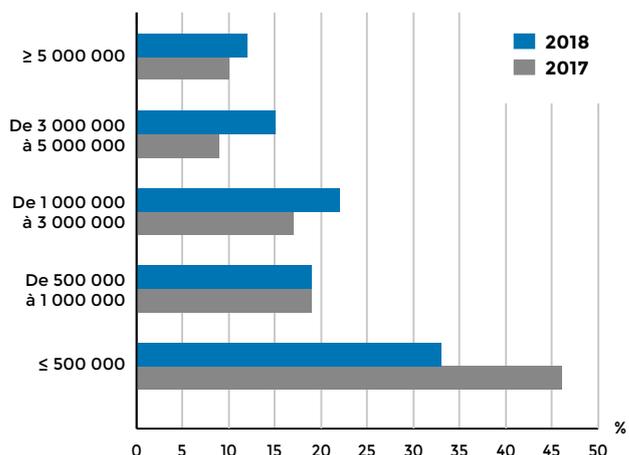
Les sources de financement des investissements en 2018

Sur la base de 40% des entreprises ayant investi en 2018.



Répartition du montant des investissements 2017-2018

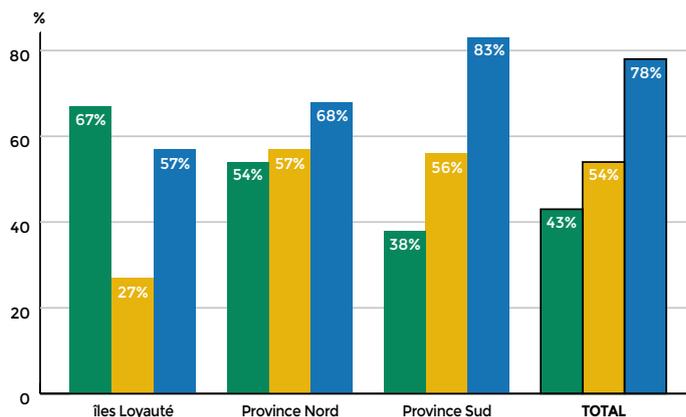
Sur la base de 40% d'entreprises ayant répondu avoir investi en 2018.



■ FONDS PROPRES, AUTOFINANCEMENT
■ PRÊTS BANCAIRES, NCI, ADIE
■ DÉFISCALISATION

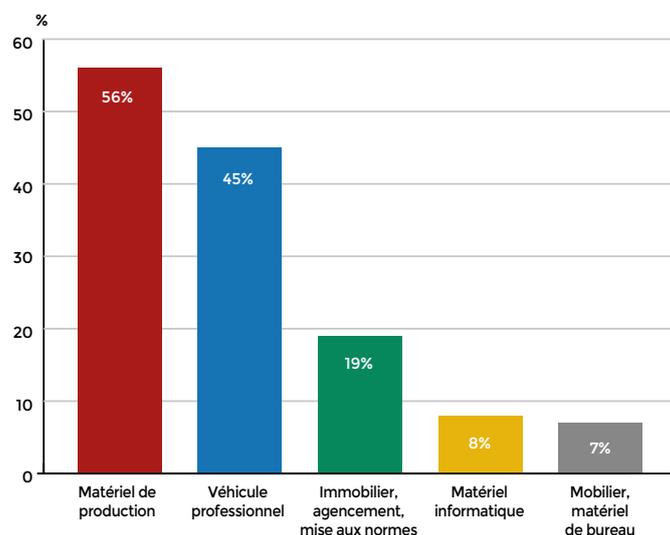
Typologie de la clientèle : une clientèle différente suivant les provinces

Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%.



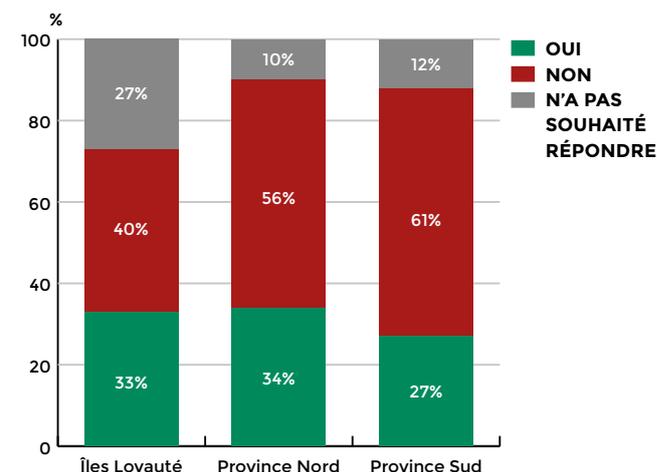
Des investissements orientés vers l'appareil productif et les véhicules professionnels en 2018

Sur la base de 40% d'entreprises ayant répondu avoir investi en 2018. Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%.



■ SECTEUR PUBLIC / ADMINISTRATIONS
■ SECTEUR PRIVÉ / ENTREPRISES PRIVÉES
■ PARTICULIERS

Perspectives d'investissement pour 2019 dans les territoires : des projections différentes suivant les provinces





La situation par secteur

LE BÂTIMENT

Le secteur pâtit particulièrement du repli de l'activité avec la moitié des artisans du bâtiment déclarant subir une baisse en volume (+ 12 points).

Comme en 2017, la visibilité demeure dégradée et largement inférieure à trois mois pour ce secteur travaillant quasi exclusivement sur commande. On observe un recul de la sous-traitance particulièrement marqué en 2018 et plus important que dans les autres secteurs de l'artisanat : 28% ont eu recours à la sous-traitance contre 41%⁽¹⁾ l'an dernier.

Dans ce contexte, la trésorerie s'est dégradée pour une part plus importante des entreprises (+ 7 points comparé à 2017).

LA PRODUCTION

Le volume d'activité progresse pour une entreprise sur 5, et ce, bien que la projection au-delà du court terme reste difficile.

Tout comme l'an dernier, 80% des entreprises du secteur ont gardé leurs effectifs constants. Le recours à la sous-traitance a néanmoins diminué de 10 points et s'établit à 17%.

On constate également un recul de l'investissement par rapport à 2017 (-5 points) et comparativement au trois autres secteurs de l'artisanat en 2018. Malgré une tendance à la dégradation de la trésorerie, la part des entreprises déclarant être en difficulté est moins importante (37% au lieu de 44% en 2017).

LES SERVICES

Après une stabilisation observée en 2017, un fléchissement de l'activité se fait sentir. Si, comme l'an dernier 46% maintiennent leur activité, 42% (soit + 9 points) subissent une diminution.

En 2018, la situation de la trésorerie des entreprises s'est fortement dégradée par rapport à l'année précédente pour 42% des enquêtés du secteur, soit +12 points en un an. Comparativement aux trois autres secteurs, celui des services est le plus touché par la dégradation de trésorerie. Malgré tout, la proportion des entreprises se déclarant en difficulté de trésorerie n'a pas évolué.

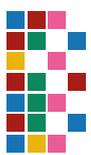
Ce secteur dispose traditionnellement d'une meilleure visibilité comparativement aux trois autres. Pour les entreprises travaillant sur commande ou rendez-vous, la part de celles ayant la capacité à se projeter au-delà de 6 mois est en augmentation de 9 points en un an.

L'ALIMENTATION

L'activité continue de décliner dans ce secteur avec une progression de 11 points du nombre d'artisans qui constatent un fléchissement de leur volume d'activité (57% contre 46% en 2017).

La situation de trésorerie se dégrade encore dans le secteur, comme en 2017.

L'investissement, financé presque exclusivement sur fonds propres, reste cependant stable avec 1 entreprise sur 2 de l'alimentation ayant investi en 2018 : ce secteur demeure celui de l'artisanat où la part des entreprises investisseuses est la plus conséquente.



Les perspectives 2019 dans l'artisanat

Les entreprises ont plus d'incertitude que l'an passé concernant l'avenir. Elles s'attendent au maintien de leur activité et de leurs effectifs, mais l'embauche et le recours à la sous-traitance sont moins envisagés, particulièrement dans le secteur du bâtiment et de la production.

Comme traditionnellement, les artisans demeurent en majorité (6 sur 10) optimistes concernant le climat de l'année 2019 car ils estiment que leur secteur est porteur et leur clientèle fidèle et sûre. A contrario, les pessimistes mettent en avant les échéances politiques à venir ainsi qu'une baisse d'activité générale dans un contexte de morosité économique et de vie chère. Le

pessimisme touche davantage le secteur du bâtiment et les entreprises de plus de 10 ans d'ancienneté.

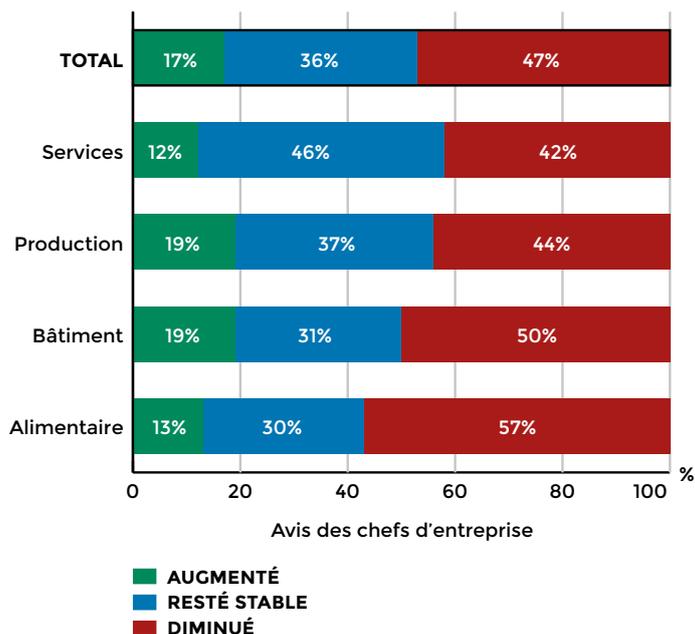
Comme en 2016 et 2017, les prévisions d'investissement restent prudentes avec 3 entreprises artisanales sur 10 seulement qui prévoient d'investir l'an prochain, mais avec un montant moyen en augmentation.

Un peu plus de la moitié des artisans interrogés considère que la TGC mise en application au 1^{er} octobre 2018, n'aura pas d'impact sur leur activité cette année. En revanche, 17% craignent tout de même une augmentation des prix fournisseurs et une hausse des charges, en particulier dans le secteur de l'alimentaire.

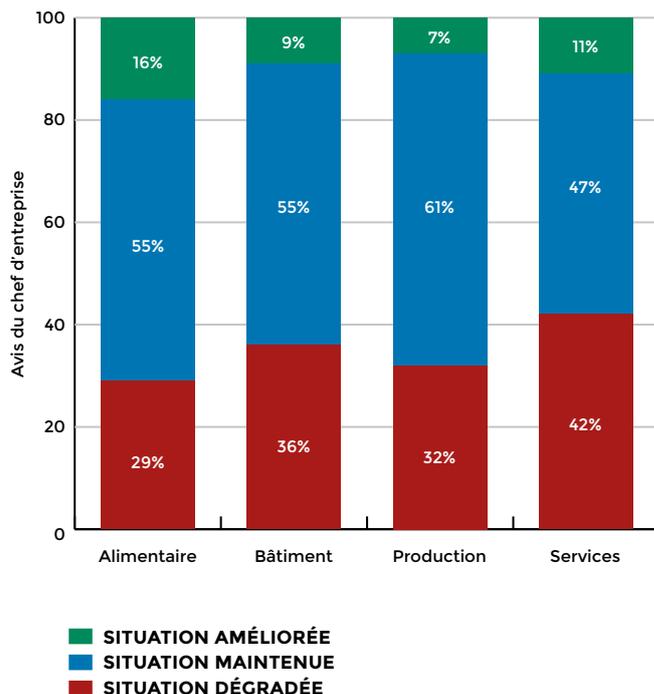
(1) Chiffres 2017 redressés aux entreprises ayant au moins un an d'ancienneté.

Une activité à la baisse qui atteint 57% dans l'alimentaire et 50% dans le bâtiment en 2018

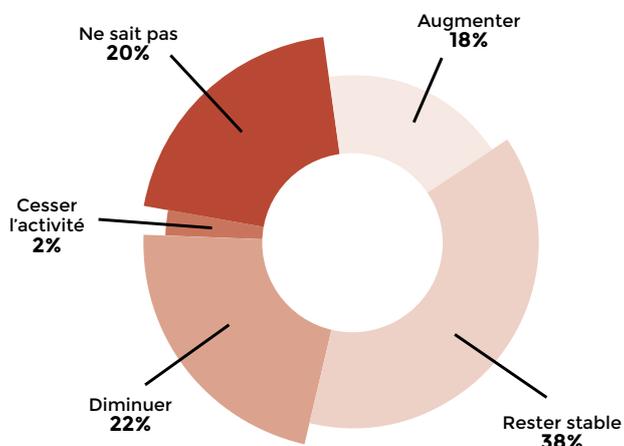
Entreprise de 2 ans d'ancienneté et plus.



Évolution de la trésorerie par secteur en 2018

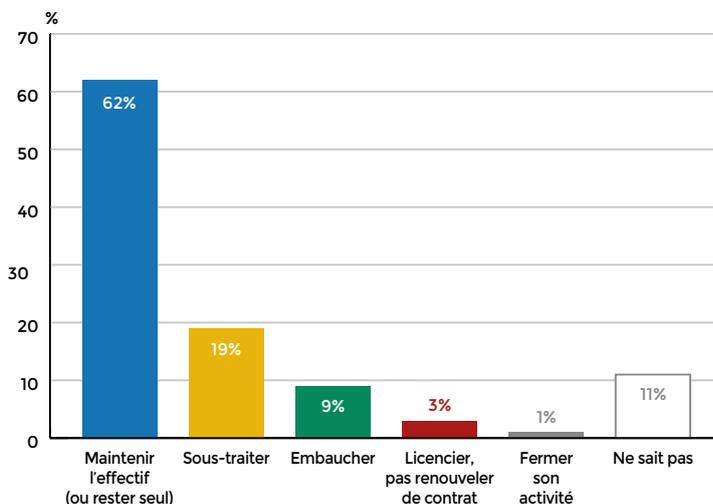


Des prévisions d'activité à la baisse pour 2019



Prévision pour les effectifs : un maintien pour 2019

Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%



À retenir pour l'année 2018





La conjoncture de la Nouvelle-Calédonie

Une année en demi-teinte

Sources : ISEE, IEOM, DIMENC, CMA-NC.

L'économie calédonienne semble avoir été marquée par deux tendances différentes au cours de l'année dernière. En effet, si les deux premiers trimestres 2018 s'inscrivent dans la stabilisation ressentie en 2017, le troisième trimestre présente une situation plus ralentie et empreinte d'un climat d'incertitude.

L'économie est marquée par l'application définitive de la TGC à partir du 1er octobre 2018 après une marche à blanc de 18 mois. La mise en place de cette réforme d'envergure ainsi que les mesures d'encadrement des prix adoptées en vue de limiter le risque inflationniste ont beaucoup mobilisé le monde économique sur le dernier trimestre. En parallèle, différents travaux ont été menés par le gouvernement pour apporter davantage de visibilité au secteur du bâtiment et les inquiétudes quant au secteur minier ne sont toujours pas levées.

Dans ce contexte, l'inflation annuelle 2018 est de 0,8% hors tabac et l'inflation de l'indice général s'élève à 1,8%.

En glissement annuel au troisième trimestre 2018, l'encours sain des entreprises augmente légèrement au global (+1,6%)⁽¹⁾. Les crédits de l'investissement et de l'habitat sont en hausse, respectivement de 1,7% et de 9% en raison d'une diminution des taux du crédit, engagée depuis 2017. Les crédits d'exploitation, dont les crédits de trésorerie, sont quant à eux à la baisse (-3,2%).

L'emploi salarié reste stable. Au troisième trimestre 2018, on dénombre 93 172 salariés. Le secteur privé en emploie 70% soit 65 829. Le niveau de l'emploi salarié du privé a tendance à se stabiliser depuis le début de l'année 2018. L'emploi public comptabilise au troisième trimestre 27 343 salariés et continue sa progression, permettant ainsi une légère croissance globale de l'emploi de 0,3% sur un an⁽²⁾.

Le secteur marchand non agricole regroupe 31 987 entreprises au troisième trimestre 2018⁽³⁾. Le stock d'entreprises enregistre une petite hausse, moins soutenue que l'année précédente (+1% contre +3%).

Dans ce secteur, ce sont 3 363 nouvelles entreprises qui se sont créées sur les trois premiers trimestres 2018.

La dynamique de créations d'entreprise reste cette année encore orientée négativement (-8%, soit 272 entreprises de moins par rapport à l'année dernière) après un recul de 2% en 2017 et de 4% en 2016.

Les secteurs de l'économie calédonienne sont différemment concernés par cette conjoncture.

Après deux premiers trimestres plutôt positifs dans le domaine minier, le troisième trimestre est plus incertain. Si la SLN peine à réaliser son plan SLN 2020, l'usine du Nord reprend la production tandis que dans le Sud VALE annonce le déploiement du projet Lucy, estimé à 50 milliards de francs d'investissement, qui donne une visibilité au complexe hydrométallurgique jusqu'en 2038⁽⁴⁾.

Sur les trois premiers trimestres 2018, le nombre de paquebots et celui des croisiéristes sont en diminution par rapport à l'année précédente (-7% et -6%), avoisinant le niveau de 2016. En revanche le trafic aéroportuaire qui alimente le tourisme de séjour poursuit sa progression⁽⁵⁾.

En ce qui concerne le secteur de l'automobile, le nombre d'immatriculations de véhicules neufs de tourisme et d'utilitaires est en légère baisse sur les trois premiers trimestres de l'année 2018.

Le secteur du BTP demeure fragilisé, comme en témoigne l'indicateur des ventes de ciment, en diminution constante depuis 2016. En décembre 2018, des mesures ont été prises par le gouvernement pour favoriser la construction et l'achat de logements privés neufs et soutenir les projets d'envergure au titre de la défiscalisation.

(1) Concours à caractère bancaires de la zone d'émission.

(2) La hausse progressive de l'emploi salarié se poursuit au troisième trimestre - conjoncture 3ème trimestre 2018 - point éco - ISEE.

(3) Source : ISEE/RIDET - données mises à jour le 22/11/2018.

(4) Les Nouvelle Calédoniennes - lundi 17 décembre 2018.

(5) Source ISEE « Enquête passagers » Arrivées de touristes à l'aéroport de la Tontouta- 1er semestre 2018.



LE SECTEUR DE L'ARTISANAT ÉVOLUE, DANS CE CONTEXTE, SELON DEUX TRAJECTOIRES DISTINCTES

La morosité gagne l'artisanat

L'artisanat représente 11 049 **établissements** au 31 décembre 2018. Pour la seconde année consécutive, le stock d'entreprises reste stable. L'année 2018 est marquée par une contraction des **créations d'entreprise** (-3%), après la reprise observée en 2017. Toutefois, la tendance à la diminution des radiations se confirme.

L'**activité** régresse en 2018 pour près de la moitié des entreprises, soit une proportion de 13 points supérieure à l'an dernier. Ainsi, elles ne sont plus que la moitié à avoir maintenu ou développé leur activité contre les 2/3 en 2017. Le contexte économique et politique est l'argument le plus souvent mis en avant pour expliquer la baisse d'activité.

La **situation de trésorerie** s'est elle aussi dégradée, avec une progression de 4 points des entreprises en difficulté de trésorerie.

Cette situation sous tension a eu un impact sur la sous-traitance, qui décline de 13 points. Malgré tout, **les effectifs** se maintiennent. L'emploi salarié poursuit sa progression pour la deuxième année consécutive (+4%) d'après les données ISEE-CAFAT pour les trois premiers trimestres 2018, avec un nombre d'entreprises artisanales employeuses qui reste stable.

L'**investissement** se poursuit dans les mêmes proportions, et avec un montant moyen investi en progression.

Subir la conjoncture ou s'adapter

Ce cadre général cache **des disparités à tous les niveaux** : entre les entreprises elles-mêmes, les secteurs d'activité et au sein des territoires.

Face à un volume d'activité qui fléchit pour une part grandissante des entreprises artisanales, les indicateurs relatifs au chiffre d'affaires et au revenu des chefs d'entreprise montrent qu'un écart, constaté depuis trois ans, continue à se creuser entre une frange d'entreprises ayant été capables de s'adapter aux évolutions de la conjoncture et une part non négligeable d'établissements ayant des difficultés à se maintenir. Par ailleurs, le ralentissement économique est plus marqué pour le secteur du bâtiment, poids lourd de l'artisanat. Les trois autres secteurs présentent une situation plus ambivalente, révélant que les entreprises interviennent sur leur trésorerie, sur la sous-traitance ou sur l'emploi pour y faire face.

Les disparités se font également jour dans les territoires. La contraction marquée de l'activité sur le Grand Nouméa donne le ton à la tendance générale. Néanmoins, quelques signes de rebond semblent s'esquisser sur la zone VKPP et, toute proportion gardée, les Îles Loyauté et le nord de la province Sud, qui présentent des indicateurs plus positifs.

Si le secteur de l'artisanat a bien résisté dans un contexte économique plus difficile depuis 2015, il semble marquer le pas en 2018 avec des indicateurs orientés négativement pour la plupart.

Les entreprises se voient donc contraintes de poursuivre les efforts d'adaptation engagés en 2017 dans cette période marquée par la morosité :

- Développement commercial et attention portée quant à la qualité des prestations pour entretenir une notoriété,
- Ajustement des prix, recouvrement clients, apport de fonds propres et diminution des dépenses pour juguler une dégradation de la trésorerie,
- Recours moindre à la sous-traitance,
- Maintien de l'investissement et orientation en priorité vers l'appareil productif et les véhicules professionnels.

Les perspectives demeurent optimistes pour 6 artisans sur 10 concernant l'année en cours. Les projections sont avant tout à un maintien de l'activité. Par ailleurs, les effets de la mise en application de la TGC, réforme majeure de 2018, ne semblent pas être redoutés, et ce dans un contexte post référendum bientôt marqué par l'échéance des élections provinciales prévues au second trimestre 2019.



Contacts

Siège

BP 4186
98846 Nouméa CEDEX
Tél. 28 23 37 - Fax 28 27 29
cma@cma.nc
Site internet :
www.cma.nc

Antenne de Koné

BP 641 - 98860
Tél. 47 30 14 - Fax 47 30 17
kone@cma.nc

Antenne de Poindimié

BP 155 - 98822
Tél. 42 74 82 - Fax 42 74 11
poindimie@cma.nc

Antenne de Koumac

Tél. 47 68 56
koumac@cma.nc

Antenne de La Foa

BP 56 - 98880
Tél. 46 52 86 - Fax 46 52 88
lafoa@cma.nc

Antenne Panda

BP 4709 - 98839 Dumbéa
Tél. 24 32 62 - Fax 24 22 44
panda@cma.nc

Centre de formation de l'artisanat

1 rue Juliette Bernard
98846 Nouville
Nouméa
Tél. 25 97 40 - Fax 25 97 41
formation@cma.nc

Maison des artisans

12 av. James Cook
BP 8157
98807 Nouméa
Tél./Fax 27 56 85
artisans@canl.nc
Site Internet :
www.boutiques-artisanales.com

CEGESMET

10 av. James Cook
BP 5019 - 98847 Nouméa
Tél. 27 43 70 - Fax 28 40 07
centre.gest@cegesmet.nc

BP 641 - 98860 Koné

Tél. 42 77 20 - Fax 42 77 21
fiona@cegesmet.nc

Observatoire de l'artisanat Services de développement économique

Les données statistiques complètes sont disponibles
en téléchargement sur notre site Internet www.cma.nc
et sur simple demande auprès de l'Observatoire de l'artisanat
au 28 23 37, ou par courriel : eco@cma.nc



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

NOUVELLE-CALÉDONIE

cma@cma.nc

www.cma.nc -  